



Master 2 Droit social, parcours Droit du travail (formation continue) 2023/2024



LIEU ET RESPONSABLE DE LA FORMATION

Lieu	Université de Montpellier - UFR Droit et science politique 39 rue de l'Université – 34060 Montpellier Cedex 2	
Responsables	Florence Bergeron Professeur des Universités florence.bergeron@umontpellier.fr	Laurianne Enjolras Maître de conférences laurianne.enjolras@umontpellier.fr

PRESENTATION GENERALE

Principales caractéristiques du diplôme

Le Master 2 Droit social, parcours Droit du travail (FC) s'effectue exclusivement dans le cadre de la formation continue.

Le master comprend 234 heures d'enseignement, soit 4 jours de formation par mois du mois d'octobre au mois de juin.

La moitié des enseignements s'effectue en présentiel et la moitié en distanciel (via une plateforme type Zoom), avec une mise à disposition de supports et contenus pédagogiques.

Les enseignements alterneront entre rappel et consolidation des fondamentaux théoriques (cours magistraux) et mises en situation pratiques (exercices).

Objectif de la formation

Ce Master 2 s'adresse à des professionnels occupant ou ayant déjà occupé des fonctions en lien avec le droit social et souhaitant évoluer professionnellement grâce à l'actualisation et au renforcement de leurs connaissances et de leurs compétences.

Compétences acquises au terme de la formation (diplôme finançable par le CPF)

Les 4 blocs de compétences prévus au RNCP pour le master Droit social sont :

- Bloc 1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Bloc 2 : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Bloc 3 : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Bloc 4 : Appui à la transformation en contexte professionnel

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Public concerné	Formation continue
Niveau d'entrée	Bac+4 (en droit) ou VAP (dans les conditions réglementaires). Une première sélection est effectuée sur dossier. La sélection définitive a lieu à l'issue d'un entretien avec le candidat.

**Droits d'inscription**

4990 euros dans le cadre d'un financement employeur ou par un organisme
2540 euros en financement individuel

ORGANISATION DES ETUDES

Entrée en formation : octobre
Fin des cours : juin (examens inclus)

Durée de la formation : 238 heures environ.
Fréquence des cours : 4 journées par mois (7 heures par jour), dont 2 journées en présentiel et 2 journées en visioconférence.
Stage : facultatif.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**UE Relations individuelles de travail (137 heures)**

- Qualification du contrat de travail
- Recrutement et conclusion du contrat de travail ; clauses et contrats particuliers
- Pouvoirs réglementaire et disciplinaire de l'employeur
- Rémunération du salarié
- Durée du travail (temps de travail, travail à temps partiel, heures supplémentaires, aménagements du travail, forfaits...)
- Activité partielle
- Rupture du contrat de travail (licenciements et autres modes de rupture du contrat de travail)
- Événements affectant l'exécution du contrat de travail (suspension, modification et transfert d'entreprise)
- Droit social et numérique
- Santé et sécurité au travail
- Protection sociale ; régimes de retraite et prévoyance
- Contentieux sociaux

UE Relations collectives de travail (83 heures)

- Environnement normatif. Sources du droit du travail
- Conflits collectifs du travail
- Représentation du personnel (droit syndical, mise en place des représentants, CSE, missions et statut)
- Négociation collective : règles communes (conclusion de l'accord collectif, articulation des normes et durée de l'accord collectif)
- Négociation collective : règles particulières (différents types d'accords et obligations de négociateur)

UE Anglais (14 heures TD)**Réalisation d'un mémoire de fin d'étude**